

Appel à manifestation d'intérêt

« **Appel à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte d'agences de communication, en vue de la consultation pour le recrutement d'une agence responsable de la communication digitale d'Orange Mali** ».

Orange Mali lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte d'Agences spécialisées en communication digitale qui seront invitées à concourir dans le cadre de la consultation pour recrutement d'un cabinet à qui, elle confiera sa communication digitale.

1. La Direction des Achats et de la Logistique d'Orange Mali invite les Agences nationales et internationales spécialisées en communication digitale à présenter, dans le strict respect de la législation applicable notamment la « Loi N° 2017-017 du 12/06/17 » portant régime général de la publicité et son décret d'application, leur candidature en vue de participer à la consultation. Les intéressés doivent produire les informations en langue française sur leur capacité et expérience démontrant leur qualification pour les prestations requises. Ils doivent aussi fournir :

- Une présentation de leur structure ainsi que leurs partenaires dans le domaine concerné ;
- L'organisation des équipes et/ou de chacun de leurs partenaires ;
- Les moyens humains (profils, compétences) ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt à participer à la consultation ;



2. Des Agences peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Orange Mali se réserve le droit d'exiger ou de chercher, si nécessaire, des informations supplémentaires pour vérifier/confirmer la régularité et l'authenticité des informations et documents fournis pendant l'examen des dossiers.

3. Il sera établi, à la suite de cet appel à manifestation d'intérêt, une liste restreinte des Agences spécialisées en communication digitale qui seront consultées pour les « **Prestations de communication digitale d'Orange Mali** ».

4. Les Agences de communication digitale retenues sur la liste restreinte, à la suite de l'appel à candidature, peuvent s'associer avec des structures internationales spécialisées en communication digitale pour répondre aux critères de la « **Prestation de communication digitale d'Orange Mali** ».

5. Les Agences de communication digitale intéressées peuvent obtenir les informations sur les modalités et les termes de référence pour cet appel à manifestation d'intérêt et toutes les informations complémentaires à l'adresse suivante : agmc_dal@orangemali.com

Les dossiers de manifestations d'intérêt ainsi constitués doivent être envoyés au plus tard le jeudi 06 août 2020 à 10h00 précises (heure de Bamako) à l'adresse suivante : consultationOrange@orangemali.com